ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 117664

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la demande d'ouverture d'une classe de maternelle au sein du groupe scolaire de la commune de Lamotte-du-Rhône dans le Vaucluse. Une insuffisance des effectifs semblerait motiver la décision de refus de l'inspection académique de Vaucluse qui. risque pourtant d'engendrer de sérieux préjudices pour la vie de ce village. Cette mesure constituerait un caractère arbitraire au regard des dernière évolutions démographiques et de celles à venir. De plus, les nombreuses naissances enregistrées ces trois dernières années représentent un signe encourageant pour une ouverture indispensable de cette classe dans les années futures. En effet, le cas de l'Ecole de Lamotte est d'autant plus préoccupant et choquant que d'importants efforts financiers ont été consentis par la municipalité pour maintenir et conserver un dispositif scolaire de qualité. Dans le même sens, les familles soucieuses de préserver l'équilibre des enfants refusent d'inscrire les plus petits sur Bollène, tout en scolarisant les plus grands sur Lamotte. Enfin, les futures inscriptions et la forte mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et de l'équipe municipale démontrent, s'il en était besoin, leur attachement à cette institution, structure indispensable pour nos enfants et la pérennité des communes rurales. Au regard de l'ensemble de ces éléments, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour répondre à ces préoccupations.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117664
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1187